



Les femmes représentent 52% de la population au Sénégal. Cependant elles occupent une place très marginale dans les processus de prises de décision aussi bien sur le plan familial, politique et socioéconomique. L'assemblée nationale a certes adopté la fameuse loi du 04 mai 2010 sur la « Parité Intégrale » ; hélas la marginalisation des femmes dépasse les fonctions électives et les prises de décisions politiques.

L'écrasante majorité des femmes du Sénégal voire de l'Afrique se heurtent au carcan des réalités coutumières et traditionnelles qui minimisent leur participation à la gestion de la cité. Les conditions de la femme se dégradent surtout au Sénégal avec un taux d'alphabétisation faible (35%), une forte mortalité maternelle (401‰), un indice de pauvreté de (61%) et niveau faible de scolarisation. A celles là s'ajoutent les violences au sein du couple, les mutilations sexuelles, les mariages forcés et les difficultés liées à la polygamie... Derrière ses attributs, se cachent une même réalité, la condition de la femme en Afrique en général et au Sénégal en particulier.

Cette situation alarmante de la femme nécessite une réaction concertée, organisée et réfléchie sous la direction de l'Etat et des pouvoirs publics. Or le Président Wade et ses multiples gouvernements font de l'amateurisme une méthode de travail et du populisme une stratégie politique d'où un réflexe de recul par rapport à cette fameuse loi sur la parité.

Est-ce une vraie loi cadre permet de restituer de manière effective à la femme sénégalaise la place qui lui revient de droit dans l'organisation de tout Etat démocratique ? La réponse est sans doute négative. La mise en place d'un cadre juridique qui consolide les acquis fragiles de la femme est salutaire si et seulement si elle est dépourvue de toutes visées politiques ou électoralistes.

Or depuis l'adoption de cette loi, il est regrettable de constater qu'il n'y a eu aucun acte concret, sinon de la spéculation, une certaine incompréhension de la gente masculine qui a eu

l'impression d'être reléguées au second plan au profit des hommes. « Depuis que les femmes ont demandé la parité, n'y en a que pour elles » proteste un chauffeur de taxi pour vous citer un exemple.

Il ne suffit pas d'initier des projets comme les "Taxi Sister" ou d'ouvrir les portes de la Gendarmerie Nationale à 50 jeunes femmes pour réussir l'intégration des femmes dans le tissu politique économique et social du Pays. La situation actuelle de la femme au Sénégal est plutôt l'expression de l'inégalité entre les hommes et les femmes. Pour résoudre le problème, il faut sensibiliser tout le monde, accompagner des initiatives locales, se mobiliser pour qu'une vraie loi de promotion de la femme soit adoptée excluant ainsi définitivement toutes ces demi-mesures et ces pratiques populistes.

Il faut continuer de lutter pour une mise en place d'actions concrètes visant à octroyer de réels pouvoirs transversaux et des moyens aux femmes allant jusqu'à la mise en place d'un ministère chargé de l'égalité homme femme. Les femmes gagneront à investir en masse les lieux d'enseignement, à bénéficier de formation de base pour renforcer leurs capacités intellectuelles et professionnelles parce qu'elles veulent être présentes dans tous les domaines (finance, commerce, agriculture, politique, santé etc ...).

C'est toute une panoplie de dispositions d'ordre politique, législatif et socio organisationnelle qui va permettre d'atteindre une réelle égalité entre les Hommes et les Femmes au Sénégal et non une simple discrimination positive.

Bineta LOUM

Parti Socialiste Sénégalais

Secrétaire chargée des questions féminines MJESE
bineta78@yahoo.fr